



Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue le 25 mars 2024 en présentiel

Ouverture de la séance à 18 h 46.

Sont présents :

- Amélie Turgeon, parent
- Aline Beaulieu, parent
- Marie-Hélène Côté, parent
- Tommy Daigle, parent
- Cynthia Marquis, parent
- Marie-Ève Proulx, parent
- Karine Vachon, parent
- Nadia Brillant, enseignante au 1^{er} cycle
- Christine Bédard, enseignante au 2^e cycle
- Maxime Mundviller Gauthier, enseignant au 3^e cycle
- Karine Nadeau, représentante du service de garde
- Véronique Bergeron, Orthopédagogue membre du personnel professionnel
- Sandra Boucher, membre du personnel de soutien
- Jennifer Côté, directrice

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la séance

Heure du début de la séance à 18 h 46.

Mme Jennifer Côté souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification des présences (quorum)

Le quorum est respecté.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Jennifer Côté souhaite ajouter comme sujet dans le varia les nouvelles modalités du projet de loi 23 qui touchent le conseil d'établissement et retirer le point 3.3.

Il est proposé par Mme Karine Nadeau d'adopter l'ordre du jour avec ces 2 changements.

Adopté à l'unanimité

C.É.23-24 #27

1.4 Adoption du procès-verbal du 12 février 2024

Le procès-verbal du 12 février est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Proulx d'adopter le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

C.É.23-24 #28

1.5 Question(s) du public

Aucune question.

2. Consultations – décisions

2.1 Planification annuelle du cours d'éducation à la sexualité

Jennifer présente la planification et le bilan annuel de 2023-2024. Elle nous informe que le cours d'éthique et culture religieuse (ECR) sera remplacé par le cours culture et citoyenneté québécoise (CCQ) pour l'année scolaire 2024-2025. Le cours d'éducation à la sexualité sera également dans ce nouveau programme.

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Côté d'approuver la planification du cours d'éducation à la sexualité.

Approuvé à l'unanimité

C.É.23-24 #29

2.2 Sortie préscolaire OBV du Chêne (approbation)

Madame Karine Vachon, directrice générale à l'OBV du Chêne, propose une sortie aux élèves du préscolaire, un avant-midi, à la rivière du Chêne. Cette sortie à pour but de sensibiliser les enfants à la sécurité aux abords des plans d'eau.

Il est proposé par Mme Aline Beaulieu d'adopter la sortie à la rivière du Chêne.

Adopté à l'unanimité

C.É.23-24 #30

3. Informations

3.1 Mot du représentant au comité de parents

M. Tommy Daigle fait un résumé de la rencontre du 19 février et du 18 mars. Il mentionne que certains parents trouvent qu'il y a trop de temps d'écran permis dans les écoles. Les parents doivent apprendre à faire la différence entre le temps d'écran éducatif et le temps d'écran en loisir. Aussi, il y a un atelier pour la méditation qui a été présenté dans le but de le proposer par la suite aux enfants. Les parents n'étaient pas en accord avec cet atelier. Ils ont également été informés qu'environ 98% des conflits pour harcèlement et violence se règlent par les enseignants et les directions d'école. Seulement 2% doivent se rendre à la protection de l'élève.

3.2 Organisme de participation des parents

Pour la campagne de financement de Pâques, la livraison aux parents est prévue le mercredi 27 mars. L'OPP a fait un profit d'environ 1 200\$.

3.3 Premier portrait de l'organisation scolaire (si disponible)

Point retiré lors de la lecture de l'ordre du jour puisque madame Jennifer Côté n'a pas l'information.

3.4 Maternelle 4 ans/ activités transition

Madame Jennifer Côté informe les membres qu'il y aura une classe de maternelle 4 ans. Il y a 20 inscriptions et 17 places. Avant de procéder à la pige, elle doit faire certaines vérifications. Elle nous informera au prochain Conseil d'établissement s'il doit y avoir une pige.

Un livre virtuel pour présenter l'école sera envoyé aux parents d'élèves de préscolaire 4 ans et 5 ans. En avril, il y aura un rallye dans l'école afin qu'ils découvrent l'école. Finalement, au mois de mai, des ateliers en classe sont prévus avec les enseignants du préscolaire pour les enfants et il y aura une conférence dans le gymnase pour les parents.

3.4 Anglais intensif

Avec la nouvelle loi 23, le modèle d'anglais intensif 5 mois en français et 5 mois en anglais ne pourra probablement plus être utilisé. Il faudrait commencer à penser à une autre formule afin de respecter les nouvelles normes.

3.5 Résultats du sondage aux élèves

Madame Jennifer Côté présente les résultats du sondage fait auprès des élèves de 6^e année. Effectuer les devoirs à la maison dans les délais demandés ainsi que planifier leur horaire pour les devoirs et l'étude sont les sujets qui semblent de plus inquiéter les élèves. Les membres se demandent ce qu'ils peuvent faire avec ces résultats. Après discussion, il est proposé de faire un sondage aux parents pour savoir s'ils se sentent bien outillés pour accompagner leur enfant dans la transition du primaire vers secondaire. Le sondage aux parents permettrait également de savoir s'ils sont intéressés par une formation et s'ils préfèrent une formation en virtuelle ou en présentielle. Les membres précisent qu'il serait important de mettre comme question s'il s'agit du premier enfant de la famille à entrer au secondaire. Selon les résultats de ce sondage, une formation ou de la documentation pourrait être préparée.

3.6 Cour d'école

Madame Jennifer Côté annonce que les balançoires à Saint-Flavien feront partie du projet cour d'école et qu'avec les nouvelles normes, il y aura la possibilité d'installer un maximum de huit balançoires.

Elle mentionne également que les modalités pour le financement du service de garde ont changé et qu'il pourrait contribuer pour 52 000\$ à la place de 15 000\$ comme adopté au dernier conseil d'établissement. Cela éviterait d'utiliser l'argent du fond 9.

Il est proposé par M. Tommy Daigle d'adopter le financement du projet de la cour d'école du service de garde pour la somme de 52 000\$.

Adopté à l'unanimité
C.É.23-24 #31

4. Autres points

4.1 Mots des écoles et du service de garde

Saint-Flavien :

- Les Hivernades ont eu lieu avant la semaine de relâche.
- Les élèves ont commencé à faire la lecture aux élèves du préscolaire. Activité bien appréciée par tous.
- Il y aura le spectacle de science en folie le 26 mars.

Joly :

- Un parent est venu dans la classe de madame Christine Bédard afin de faire déguster des produits de l'érable aux élèves.
- Un système de récompense « Wow pour les bons coups » débutera cette semaine.
- Pour Pâques, il y aura une chasse aux cocos ainsi qu'un petit rallye.

Dosquet :

- Puisque le mont Apic était fermé dû aux conditions météo défavorables, les élèves sont allés glisser aux Village Vacances Valcartier.
- C'est le conseil des élèves qui s'occupe des activités pour Pâques, il y a un rallye sous forme d'enquête policière qui est prévu.
- Les élèves iront au Salon du livre le 12 avril.

Service de garde :

- Durant la semaine de relâche, il y a eu entre 15 et 36 enfants selon les journées. Ils ont eu une belle semaine.
- Pour la journée pédagogique du 2 avril, ils iront au centre d'amusement Parc-O-Fun.

4.2 Varia (sortie Pee-Wee)

Les élèves de Dosquet sont allés au Pee-Wee le 12 février. Cette sortie n'avait pas été approuvée par le Conseil d'établissement. Madame Jennifer Côté explique que c'est une offre qui lui a été proposée à la dernière minute et qu'elle a omis de la faire approuver au CÉ. Elle mentionne qu'elle sera davantage vigilante les prochaines fois.

Il est proposé par Mme Aline Beaulieu d'adopter la sortie au Pee-Wee pour les élèves de Dosquet.

Adopté à l'unanimité

C.É.23-24 #32

Madame Jennifer Côté informe les membres qu'avec la loi 23, il sera possible de tenir les rencontres du conseil d'établissement en visioconférence. Elle mentionne qu'il faudrait modifier les règles de régie interne de l'an prochain afin d'ajouter cette option. Aussi, lorsqu'un parent est absent de 3 rencontres consécutives, il est radié du conseil d'établissement et son poste devient vacant.

5. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 02.

Il est proposé par M. Tommy Daigle d'adopter la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

C.É.23-24 #33



Amélie Turgeon

Présidente du conseil d'établissement



Jennifer Côté

Directrice de l'école